

**Communiqué**

**Pour diffusion immédiate**

## **NEUF PLANS D'ACTION INTÉGRÉS POUR LES LACS DE LA RÉGION**

**Saint-Barnabé, le 4 mars 2022** - [L'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche \(OBVRLY\)](#) a [coordonné en 2020-2021](#) la création de plans d'action concrets pour neuf lacs de la région. Cet exercice a été réalisé en collaboration avec les différents partenaires concernés du milieu hydrique, notamment les associations riveraines de lacs qui jouent un rôle actif dans la protection des plans d'eau.

### **Des plans d'action pour la santé des lacs**

Grâce à l'appui financier du [Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau \(PSREE\)](#) du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, neuf plans directeurs de lacs, tous dotés d'un plan d'action, ont été créés pour des plans d'eau présents dans quatre municipalités du [territoire d'intervention de l'Organisme](#), soit les lacs à la Perchaude et Larose situés à Saint-Alexis-des-Monts, les lacs des Six, des Îles et Héroux situés à Saint-Boniface, les lacs Bell, Plaisant et les Petit et Grand lacs Long situés à Saint-Élie-de-Caxton et finalement le lac à la Pêche, localisé à Saint-Mathieu-du-Parc.

Plusieurs étapes ont été nécessaires à la réalisation de ce projet. Suite à des sondages et ateliers réalisés avec les propriétaires riverains de chacun des lacs, les principales problématiques des plans d'eau ont pu être ciblées et des objectifs visant à les améliorer ont été sélectionnés. Par la suite, les participants ont été amenés à choisir différentes actions concrètes permettant d'atteindre les objectifs de protection des lacs. Ces actions ont dû être réfléchies et bonifiées afin de les intégrer dans un plan d'action complet comprenant un échéancier, des sources de financement et des cibles à atteindre. Un arrimage entre les différents partenaires du milieu hydrique prenant part au projet a constitué la dernière étape de création de ces plans d'action et a permis de cibler les responsabilités des maîtres d'œuvre et des parties prenantes pour les actions proposées.

### **Déjà des répercussions positives**

Les plans d'action proposés s'articulent tous sur une période de cinq ans s'étalant de 2022 à 2026. Cela n'a toutefois pas arrêté plusieurs personnes de débiter la mise en œuvre de nombreuses actions dès 2021, suite aux activités de concertation proposant les actions à accomplir. Ainsi, des guides de résidents ont été rédigés afin de colliger l'information pertinente pour les riverains de plusieurs lacs et ainsi débiter le travail de sensibilisation des associations riveraines. Des comités ont également été mis en place afin de faire cheminer certaines actions jugées primordiales pour la protection de certains lacs.

L'OBVRLY veillera, entre autres, à assurer un suivi régulier de chacun des plans d'action en coordonnant des rencontres entre les différents partenaires et ainsi faire cheminer plus efficacement les projets en cours.

## Des données environnementales renouvelées

La création des plans directeurs de lacs a également permis une mise à jour de plusieurs données relatives à la qualité de l'eau des lacs et de leur environnement immédiat. Ainsi, des bénévoles de chacune des associations riveraines ont participé au [Réseau de surveillance volontaire des lacs](#), permettant de recueillir de l'information sur les concentrations en phosphore, chlorophylle *a* et carbone organique dissous dans l'eau des lacs. De plus, des profils physicochimiques ont été réalisés afin de détecter certains symptômes d'eutrophisation, comme une absence d'oxygène dans les zones d'eau profonde ainsi que des concentrations élevées en minéraux.

Pour certains lacs dont le portrait était encore incomplet, la quête d'information a également permis d'obtenir des données sur les différentes sources de perturbations des lacs (apports sédimentaires, espèces exotiques envahissantes et sources de phosphore) ainsi que sur la qualité des bandes riveraines.

## Des réalisations concrètes prévues au *Plan directeur de l'eau*

Les efforts déployés dans le cadre de ce projet ont contribué à la réalisation d'une action non débutée et de plusieurs objectifs inscrits au [Plan directeur de l'eau des bassins versants de la zone du Loup-Yamachiche](#), un outil d'aide à la décision pour la gestion des ressources en eau issu de la concertation entre les différents acteurs de l'eau du territoire.

Cette initiative est prévue dans le Plan d'action 2018-2023 de la [Stratégie québécoise de l'eau](#), qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

*Rappelons que l'OBVRLY est un organisme à but non lucratif qui [promeut la gestion intégrée de l'eau par bassin versant](#) ainsi que la gouvernance participative sur son territoire d'intervention. Il est mandaté par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) afin de réaliser le Plan directeur de l'eau (PDE) pour son territoire d'intervention, d'en faire la promotion ainsi que le suivi de sa mise en œuvre.*

- 30 -

Source : [Alexandre Bérubé Tellier](#), Chargé de projet et responsable de liaison avec les associations de lacs

Organisme de bassins versants des rivières du  
Loup et des Yamachiche

819 264-2033, poste 2225

[alexandre@obvrlly.ca](mailto:alexandre@obvrlly.ca)



Québec 